

Accueil de Loisirs Périscolaire St-Sulpice-le-Guérétois



2021/2022

L'Accueil de Loisirs Périscolaire, bien plus qu'une garderie !
La pédagogie du jeu pour transmettre les savoirs, en voilà une bonne idée !

Accueil de Loisirs Périscolaire
2, rue de La Nave 23000 St-Sulpice-le-Guérétois
05.55.52.21.58 / 06.85.75.54.71
aji23@orange.fr



saint-sulpice-le-guérétois

La commune de St-Sulpice-le-Guérétois organise un accueil périscolaire le matin et le soir.

L'accueil périscolaire est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. (DDCSPP).

Il a une vocation sociale mais aussi éducative.

Trait d'union entre l'école et la famille, cet accueil est destiné à l'éveil des enfants, à leur autonomie, à leur apprentissage du respect des règles de la vie collective, des personnes et des biens, et de l'hygiène.

C'est un lieu de détente, de loisirs ou de repos, individuel ou en groupe, dans l'attente, soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

Des agents qualifiés de la commune et des intervenants extérieurs assurent l'encadrement des enfants.

Pour les enfants de moins de 6 ans, l'accueil périscolaire est ouvert avec avis de la Protection Maternelle et Infantile et s'inscrit dans le cadre du « Contrat Enfance Jeunesse » de la CAF.

Le Service d'accueil périscolaire s'adresse à tous les enfants scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire de St-Sulpice-le-Guérétois.

Le taux d'encadrement assuré par un personnel qualifié répond aux exigences de la DDCSPP.

L'accueil périscolaire fonctionne les jours d'école :

➔ Le matin :

- de 7 h 00 à 8 h30 pour les enfants de l'école élémentaire
- de 7 h à 8h45 pour les enfants de l'école maternelle

➔ Le soir :

- de 16h00 à 18 h30 pour les enfants de l'école élémentaire
- de 16h15 à 18h30 pour les enfants de l'école maternelle

Les enfants ne sont accueillis que dans les tranches horaires indiquées ci-dessus.

L'accueil du soir se déroule en 2 parties :

Elémentaires	Maternelles
<p>De 16h00 à 17h00 Activités à thèmes</p> <p>Les ateliers organisés pour les activités à thèmes participeront à la découverte de domaines variés : musique, arts plastiques, lecture, sport, activités scientifiques et techniques, nature - environnement, arts vivants (théâtre, danse, musique, mime...), découverte du monde, jeux, aide aux devoirs.</p> <p>Pour le bon déroulement des activités, les enfants présents à 16h00 devront rester jusqu'à 17h00. (goûter à 17h00 pour les élémentaires)</p>	<p>De 16h15 à 17h00</p> <p>« Le goûter des maternelles » + jeux</p>
<p>De 17h00 à 18h30, Les animateurs feront des propositions et laisseront à l'enfant le choix de son activité (temps pour les leçons, lecture, jeux, activités manuelles, activités motrices, jeux de société, activités culturelles, jeux collectifs ...repos...) en groupe ou individuellement, dans la salle d'accueil ou dans la cour selon les conditions météorologiques ;</p>	

Qui s'occupe de vos enfants ?

➤ Présentation de l'équipe municipale et des intervenants extérieurs :

Le personnel communal :

L'EQUIPE D'ANIMATION

<i>Aurore RICHETON</i>	Animatrice	CAP petite enfance
<i>Annie DARRAUD</i>	Animatrice	BAFA
<i>Nathalie JAVAYON</i>	Animatrice	BAFA
<i>Renald BESSE</i>	Animateur	BAFA
<i>Shana REYNAUD</i>	Animatrice	BAFA
<i>Stéphanie VILLATTE</i>	Animatrice	BAFA /CAP petite enfance
<i>Sylvie BOURRAS</i>	Animatrice	CAP petite enfance
<i>Virginie GOUMET</i>	Animatrice	BAFA
<i>Shana REYNAUD</i>	Animatrice	BAFA

L'EQUIPE DE DIRECTION

<i>Julie TAGLIA</i>	Directrice	BPJEPS Animation Culturelle avec Unité Capitalisable Complémentaire de directeur d'accueil collectif de mineurs
<i>Loïc CAPPELLETTO</i>	Directeur Adjoint	BPJEPS APT avec Unité Capitalisable Complémentaire de directeur d'accueil collectif de mineurs

Les intervenants extérieurs :

	<i>Discipline</i>	<i>Diplômes</i>	<i>Association / Société</i>
<i>Gérard LEBOUTET</i>	Batterie/chant/musique		
<i>Bernard ANDRIEUX et Carine ROCHER</i>	Atelier d'art et de création		L'étable artistique (peintres, sculpteurs, céramistes, plasticiens)
<i>Jeanne MARCILLAUD</i>	Athlétisme Kinball Sarbacane Bumball Cirque	BPJEPS APT	UFOLEP (Union Française des Œuvres Laiques d'éducation Physique)
<i>Maxime JAMET</i>	Expression corporelle Escrime Boxe Tchouckball Lutte Poull ball	CQP ALS	
<i>Amélie BODIN Anaëlle TAVERNIER Laura LAMOTTE Colin LAMBERT Jody BERTON</i>	Nature environnement	BTSA BEATEP	CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement)
<i>Jean-Pierre VIEIRA DO VALE</i>	Echecs	Professeur des écoles spécialisé.	Foyer socio éducatif du collège Marouzeau
<i>Sébastien CAMPAGNE</i>	Athlétisme	BEES APT BEES ATHLETISME	SAM (Sports athlétiques marchois)

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

APT : Activités Physiques pour Tous

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CQP ALS: Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs

BEES : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif

BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

BEATEP : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education populaire et de la jeunesse

La journée de votre enfant

	En élémentaire		En maternelle
De 7h00 à 8h30	Accueil Périscolaire	De 7h à 8h45	Accueil Périscolaire
De 8h30 à 12h00	Ecole Remise des enfants aux parents par les enseignants à 12h00	De 8h45 à 12h00	Ecole Remise des enfants aux parents par les enseignants à 12h00
De 12h00 à 13h30	Pause méridienne Aide au repas et surveillance assurée par le personnel communal		
De 13h30 à 16h00	Ecole Remise des enfants aux parents par les enseignants à 16h00	De 13h30 à 16h15	Ecole Remise des enfants aux parents par les enseignants à 16h15
DE 16H00 à 17H00	Activités à thèmes Remise des enfants aux parents par le personnel communal à 17h00 A l'école	De 16h15 à 17h00	Goûter des maternelles
De 17h00 à 18h30	Accueil Périscolaire Remise des enfants aux parents par le personnel communal	De 17h00 à 18h30	Accueil Périscolaire Remise des enfants aux parents par le personnel communal

TARIFS :

Matin	1.00 €
Activités à thèmes et goûter des maternelles	0.25 €
Soir de 17h00 à 18h30	0.75 €

Les mercredis

Un service de transport est proposé aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs de Saint-Vaury le mercredi. Néanmoins, il ne sera plus possible aux enfants de revenir à Saint-Sulpice les mercredis midi à compter de la rentrée 2021-2022.

L'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT-VAURY AINSI QUE L'INSCRIPTION AU TRANSPORT (Saint-Sulpice/Saint-Vaury) SE FAIT SIMULTANEMENT AUPRES DE YOHANN ROUSSEAU, DIRECTEUR DE L'ALSH DE SAINT-VAURY :

yohann.rousseau@saint-vaury.fr
05.55.80.24.26/ 06.29.92.33.18)

Horaires des trajets :

Matin : Saint-Sulpice -> Saint-Vaury

- Accueil à St-Sulpice de 7h30 à 9h00.
- Départ du minibus à 9h00 précises.

Soir : Saint-Vaury -> Saint-Sulpice

- Possibilité de récupérer votre enfant sur place à Saint-Vaury, entre 16h30 et 18h30.
- Retour du bus à St-Sulpice à 17h45 (sauf sortie exceptionnelle).
- Accueil à St-Sulpice de 17h45 à 18h15.